

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**Lutte  
Ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2040 - 7 septembre 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5€

**Sarkozy parmi les siens au Medef**

**Toujours plus  
pour  
les patrons !**

**Quand Suez s'accapare Gaz de France**

**Un géant du privé constitué  
sur le dos du public**



p. 12

## Sommaire

### Leur société

- p. 4 ■ La rentrée scolaire  
 ■ Cécilia Sarkozy et les infirmières bulgares
- p. 5 ■ L'université d'été du Parti Socialiste  
 ■ Le PS et les 35 heures
- p. 8 ■ Des milliers de travailleurs saisonniers immigrés  
 ■ Clinique Michelet (Bondy - 93)  
 ■ Charente : contre les expulsions  
 ■ Lille : fin de la grève de la faim des sans-papiers
- p. 9 ■ Vénissieux (Rhône) : expulsion de Roms  
 ■ Les naufrages et le « droit de la mer »  
 ■ Jabil - Brest
- p. 12 ■ La fusion GDF - Suez  
 ■ La circulaire Darcos sur le « forfait communal »  
 ■ La lettre aux enseignants de Sarkozy

### Tribune

- p. 4 ■ Joyeuse fête pour l'Huma !

### Dans le monde

- p. 6, 7 ■ Belgique : danger pour l'unité du pays ?  
 ■ Grèce : les incendies et les inondations  
 ■ Panama : les travaux du nouveau canal  
 ■ Brésil : campagne pour une renationalisation  
 ■ USA : la peine de mort toujours présente

### Dans les entreprises

- p. 10 ■ Alstom - Belfort  
 ■ Fonderie Rencast-Delle (Territoire de Belfort)  
 ■ Sevelnord - Hordain (Nord)
- p. 11 ■ Saint-Gobain - Desjonquères Sucs-en-Brie (94)  
 ■ Toujours plus d'intérim  
 ■ CRSF (Banque postale) - Bordeaux

## • Sarkozy à l'université d'été du Medef

# Le président de tous les patrons

**Le 30 août, Sarkozy s'est rendu à l'université du Medef qui recevait pour la première fois, sinon Sarkozy, du moins un président de la République. Laurence Parisot l'a remercié de « l'hommage » qu'il rendait ainsi à « l'esprit d'entreprise ». En retour, sous les applaudissements des patrons rassemblés, il l'a assurée de son souhait que « toute la nation soit rassemblée derrière ses chefs d'entreprise ».**

« Vous pouvez compter sur moi, a proclamé le président, pour que l'État joue le jeu, pour qu'il allège vos charges et vos contraintes. » Et de leur confirmer son intention d'aller plus loin dans « l'allègement de la taxation du travail, afin de rendre du pouvoir d'achat aux travailleurs », et plus loin aussi « dans la réforme fiscale », sous le prétexte d'empêcher les délocalisations et les fuites de capitaux. Au passage, il n'a pas oublié de se glorifier du « paquet fiscal » qui,

lui, a déjà été voté cet été.

Sur les 35 heures, Sarkozy a déclaré vouloir aller « beaucoup plus loin dans leur assouplissement afin de redonner des marges de manœuvre plus importantes à la politique salariale. » Il en a appelé à « la rupture avec cette politique de dévalorisation du travail qui, depuis trente ans, s'efforce par tous les moyens d'empêcher les Français de travailler ». Comme si les bas salaires et le chômage étaient à mettre au compte des 35 heures !

Les patrons ont donc bu du petit lait, toutes les propositions de Sarkozy allant dans le sens de ce qu'ils demandent. Il leur a promis une augmentation du crédit d'impôt recherche, avec un taux triplé, une majoration de 50 % la première année et... une simplification des procédures administratives. Il les a assurés de son engagement à ne pas remplacer la moitié du nombre de fonctionnaires partant à la retraite, leur promettant que les économies ainsi réalisées leur seraient consacrées : « Je me suis

fixé pour objectif que l'État consomme moins et investisse davantage. » (!)

Concernant les contrats de travail, le chef de l'État a affirmé son penchant pour « une séparation à l'amiable » entre patrons et salariés. La patronne des patrons lui avait soufflé la formule la veille. Il l'a reprise, ainsi que l'argument selon lequel « pour les familles, il y a bien un divorce par consentement mutuel », ajoutant que « l'objectif, c'est plus de liberté et plus de prévisibilité pour l'employeur ». Il a également rappelé son souhait de fusionner avant la fin de l'année l'ANPE et l'Unedic (l'assurance chômage), sous le fallacieux prétexte que les chômeurs seraient « mieux indemnisés et mieux rémunérés » mais avec l'objectif réel et avoué « qu'aucun ne puisse refuser plusieurs offres d'emploi correspondant à ses qualifications sans être sanctionné ».

Enfin, cerise sur le gâteau, Sarkozy en a rajouté par rapport à son programme électo-

ral. Il a notamment déclaré qu'il souhaitait faire interdire les enquêtes pénales consécutives à des dénonciations par lettre anonyme. « À quoi sert-il d'expliquer à nos enfants que Vichy, la Collaboration, c'est une page sombre de notre histoire, et de tolérer des contrôles fiscaux sur une dénonciation anonyme ? » Et voilà les patrons fraudeurs assimilés aux malheureuses victimes de la délation sous Pétain ! Et, afin de les protéger encore un peu plus, le chef de l'État a affirmé son aspiration à mettre un terme aux poursuites pénales contre les entrepreneurs.

Sarkozy a beaucoup promis aux patrons. D'aucuns ont fait remarquer que les mesures concrètes sont plus lentes à venir. Malgré tout, Sarkozy est prudent, car il craint que des attaques trop frontales ne déclenchent des réactions de la part des travailleurs. Reste à démontrer que ses craintes sont justifiées.

Sophie GARGAN

## Fêtes de Lutte Ouvrière

### PERPIGNAN

Dimanche 16 septembre à partir de 12 heures

Terrain de la Chapelle-Saint-Pierre  
 Clair

### TOULOUSE

Samedi 29 septembre à partir de 18 heures et dimanche 30 septembre jusqu'à 19 heures

Parc de la Mounède (Saint-Simon)

### TOURS

Samedi 29 septembre de 14 h 30 à minuit

Chapiteau des Jardins d'hiver  
 Rue Saint-François  
 La Riche

### RENNES

Samedi 13 octobre de 15 h à 24 h

Centre social  
 Carrefour 18  
 7, rue d'Espagne (Métro Henri-Fréville)



### LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)  
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
 www.union-communiste.org  
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
 Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 3 septembre



## Pourquoi Sarkozy se soucierait-il du prix du pain ? Ses riches amis le lui offrent avec du caviar

Rentré de ses vacances de luxe aux États-Unis, dans une villa louée par des amis pour la modique somme de 44 000 euros par quinzaine, Sarkozy a fait mine de s'intéresser au pouvoir d'achat de ceux qui sont nettement moins favorisés que lesdits amis. Il s'est

rendu dans un magasin Leclerc à Bois-d'Arcy pour affirmer, devant la presse convoquée, qu'il fera tout pour donner « *le maximum de pouvoir d'achat aux Français* ».

Les ménagères des classes populaires ont pu mesurer la portée de ces tartarinades en constatant les hausses des prix déjà intervenues ou à venir, y compris sur des produits alimentaires de base comme le pain.

L'engagement de Sarkozy sur le pouvoir d'achat vaut autant que sa promesse d'il y a trois ans, de ne pas procéder à la privatisation de GDF. On sait ce qu'il en est advenu : GDF vient d'être livré aux capitaux privés et c'est Sarkozy qui a joué l'entremetteur avec Suez. Cette fusion se traduira inévitablement par des hausses de prix, car les actionnaires du nouvel ensemble n'ont que faire du public et chercheront à accroître leurs profits.

Pour ce qui est de la hausse du prix de la baguette de pain ou encore de l'essence, on nous dira que c'est le marché mondial et que le gouvernement n'y peut rien. C'est déjà un mensonge mais, de plus, l'État lui-même contribue à démolir le pouvoir d'achat des classes populaires dans les domaines qui dépendent directement de lui. Il en est ainsi lorsque, sous prétexte de déficit de la Sécurité sociale, on augmente la cotisation des assurés et on diminue les remboursements. Pourtant, ce déficit représente un montant modéré par rapport à la somme que l'État a offerte récemment aux banques, pour leur permettre de venir au secours des riches spéculateurs menacés dans leurs profits par la crise boursière.

Le « plan de rigueur » annoncé par la ministre de l'Économie, et déguisé aussitôt par l'Élysée en « plan de revalorisation », est une autre attaque contre les classes populaires. Rien que dans l'enseignement, 11 200 emplois seront supprimés à la rentrée 2008.

Cela signifie moins de salaires distribués et surtout moins d'enseignants dans les écoles des quartiers populaires et des classes encore plus surchargées. L'éducation des enfants des classes populaires sera encore plus mal assurée, alors qu'elle est déjà en dessous de tout.

Que diable ! Il faut bien faire des économies sur les dépenses pour compenser les 100 milliards annuels d'aides directes distribuées aux entreprises, et donc aux actionnaires ! Il faut bien compenser le manque à gagner dans les recettes du budget, dû aux réductions d'impôts accordées à la classe riche !

Il faut bien que le « bon peuple » paie pour financer les grands et petits cadeaux de l'État à ces « amis » qui peuvent payer à Sarkozy des vacances luxueuses.

À ce qu'il paraît, Sarkozy a fait un tabac à l'université d'été des patrons du Medef. Accueil mérité pour un chef d'État qui sait si bien servir leurs intérêts. Cela, il est vrai, tous les chefs d'État l'ont fait, de De Gaulle à Chirac, en passant par Mitterrand. Mais Sarkozy le fait plus ouvertement et plus cyniquement que ses prédécesseurs. Et il sait tellement bien aller au-devant des désirs des patrons réunis dans le Medef ! Lorsque, par la bouche de sa présidente Parisot, le Medef souhaite que soit relevé à 62 ans et au-delà l'âge légal de la retraite, c'est comme si c'était fait. Ce qui signifie, pour les uns, s'user au travail jusqu'à la mort, pour les autres, rester chômeurs plus longtemps et toucher une pension réduite.

Ces petits arrangements entre amis continueront jusqu'à ce que les travailleurs, les classes populaires, en aient assez de payer, de payer toujours pour qu'une minorité s'enrichisse sur leur dos.

La hausse du prix du pain rappelle la phrase de Marie-Antoinette, reine de France, s'exclamant devant la colère populaire dans une situation similaire : « *Qu'ils mangent donc de la brioche !* » C'était peu avant qu'éclate la révolution de 1789...

**Arlette LAGUILLER**

## « Plan de rigueur » pour la fonction publique

Dimanche soir 2 septembre Christine Lagarde, ministre de l'Économie et des Finances, a présenté, dans l'émission *Grand Rendez-vous* (Europe-1, *Le Parisien* et TV5), un véritable plan de bataille contre la fonction publique, reposant sur une réduction importante des effectifs. 23 000 fonctionnaires partant à la retraite ne seront pas remplacés en 2007, et ce sera le cas d'un fonctionnaire sur trois en 2008 et même d'un fonctionnaire sur deux en 2009, a-t-elle annoncé. C'est un plan de sup-

pression d'emplois drastique, qu'elle a appelé « *plan de rigueur* ».

Mais voilà qu'interrogé un peu plus tard dans l'émission *Grand Jury* (RTL, *Le Figaro*, LCI), Claude Guéant, porte-parole de l'Élysée, et donc spécialiste, lui, de la langue de bois gouvernementale, n'a pas voulu parler de plan de rigueur mais de « *plan de revalorisation* ». Il s'agit bien de la même chose, mais selon lui, en supprimant une bonne partie des fonctionnaires et en faisant

faire les mêmes tâches à ceux qui restent, on aura... revalorisé leur travail !

Quant à François Fillon, Premier ministre, interrogé le lendemain matin sur France-Inter, il a expliqué lui aussi qu'on ne pouvait pas parler de plan de rigueur, un terme qui fâche, et que sa ministre des Finances avait voulu dire qu'il faut gérer le budget de l'État avec rigueur ! Mais il en a rajouté aussitôt, prenant l'exemple de l'Éducation nationale et, notant qu'« *il y a*

*900 000 enseignants et il y a 12 millions d'élèves*, il a conclu : « *On peut faire mieux avec des effectifs moindres.* » Autrement dit, il faudra que des enseignants moins nombreux produisent davantage d'heures de cours.

Ces déclarations sont une véritable provocation pour les enseignants, au moment où à l'occasion de la rentrée ils retrouvent leurs classes surchargées et leurs effectifs insuffisants. Ils sont en première ligne pour voir qu'il faudrait au

contraire un effort beaucoup plus important, en moyens et en personnel, pour éduquer et former une jeunesse de plus en plus déboussolée et sans grande confiance dans son avenir.

Mais Sarkozy et ses amis, chacun avec leurs mots, sont bien décidés à récupérer sur les services publics, à commencer par l'Éducation nationale, les cadeaux fiscaux qu'ils ont promis aux plus fortunés.

**Roger PÉRIER**

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Joyeuse fête pour l'Huma !

Les rédacteurs de l'Humanité semblent être devenus adeptes d'un « certain Blaise Pascal » qui selon Georges Brassens donnait le conseil amical : « Priez et implorez, faites semblant de croire et bientôt vous croirez... ». Leur foi « à gauche » est de cet acabit. Rien pourtant à l'université d'été du Parti socialiste n'a pu nourrir un quelconque espoir d'alliance à gauche, dont PS et PC seraient les piliers. Tout au contraire.

Quoi qu'en aient dit les médias, la rencontre des socialistes à La Rochelle n'a pas été marquée par ses absents (pour ralliement à Sarkozy ou convenance personnelle) ni par l'art déployé par les diva et ténors présents pour s'éviter. Les combines ou rivalités personnelles pour décrocher la future direction du parti en 2008 ou l'investiture pour la présidentielle de 2012, n'ont été que désaccords de façade, derrière lesquels un accord sur le fond – l'ancrage le plus à droite possible.

« La France doit travailler plus », selon Hollande. Il faut effectivement un allongement de la durée de cotisation et une remise en question des « régimes spéciaux », selon Montebourg. « Je ne crois pas qu'à l'époque de la mondialisation notre slogan puisse être toujours la rupture », après avoir assumé le réformisme « dans sa pratique » depuis 1980, le PS doit l'assumer « dans ses discours », dit Cambadélis et autres amis de Strauss-Kahn. Il n'y a « pas de sujet de droite ou de gauche », pas d'affrontement « bloc contre bloc », le marché « nous est aussi naturel que l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons », dit Royal. À qui mieux mieux ! Ce ne sont pas seulement Kouchner, Bockel, Allègre, Besson, Lang ou Rocard qui se rallient à tout ou partie de la politique de Sarkozy. C'est la tentation du PS tout entier. Jusqu'au ridicule, quand Hollande croit nécessaire de s'écrier que « le grand soir, c'est fini ! » ou quand un expert socialiste de « sciences po » appelle à « prendre congé » du « modèle léniniste dépassé » ! Credo général : « rénover », « gérer », mais plus rien à « transformer » !

Derrière tout ça, il y a à bref horizon les élections municipales. Et les alliances calculées pour gagner ou conserver des mairies. Vu les très faibles scores du PC ou des Verts aux présidentielles, c'est l'électorat potentiel de Bayrou qui est convoité. Un « atelier » de l'université du PS a été consacré à « l'alliance au

centre ». Selon Moscovici : « Aujourd'hui, la gauche n'est pas en mesure de devenir majoritaire seule » (...) « si notre objectif est de battre Sarkozy, nous ne devons pas écarter les voix du MoDem ».

Le parti socialiste n'a pas attendu son université d'été pour négocier la chose – ici ou là, selon les configurations électorales locales mais dans la ligne de l'orientation de Royal vers Bayrou entre les deux tours de la présidentielle. Restent évidemment les grandes villes où le PC a gardé des positions, avec l'apport des voix socialistes. Le PS va manœuvrer pour s'assurer les voix du PC là où elles lui sont nécessaires (par un zeste de verbiage de gauche, en l'occurrence l'évocation par Hollande d'un éventuel « comité de liaison de la gauche »), sans pour autant renoncer à rafler au PC quelques bastions (comme aux dernières municipales Pantin et Trappes en région parisienne). On souhaite bien du plaisir aux rédacteurs de l'Humanité pour faire vivre la foi du charbonnier en un prétendu « espoir à gauche ».

Au bout du compte, le seul trait d'union entre PC et PS est leur irritation commune contre ce qui est à leur gauche... c'est-à-dire l'extrême gauche. Ils ne la nomment pas, comme pour ne pas exorciser les démons, mais c'est bien elle qu'ils redoutent. Selon l'éditorialiste de l'Humanité du 1<sup>er</sup> septembre, il importerait de résister « à la tentation d'acter la dérive libérale d'une majorité de la gauche et d'enfermer l'anticapitalisme dans un ghetto d'opposition. » Force est de constater que pour la période qui s'ouvre, avec un PS qui s'accroche aux basques du centre, tandis que le PC s'agrippe à celles du PS, il n'y a plus rien à gauche que l'extrême gauche comme opposition irréductible au système capitaliste et aux politiciens qui le défendent.

À débattre à la prochaine fête de l'Huma !

Certes, le moral et la combativité des classes populaires, cibles du gouvernement Sarkozy et du patronat, ne sont pas des meilleurs. Mais des dizaines de milliers de travailleurs et de jeunes ont néanmoins conscience qu'une transformation sociale est indispensable, par la lutte de classe. Et qui leur en ouvre la voie, avec certes un lot de d'épreuves et de défis, si ce n'est une extrême gauche présente et vivante dans le pays ?

Michelle VERDIER

### Convergences Révolutionnaires n° 52 (juillet-août 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

#### Sarkozy pour cinq ans ? Des fausses résistances... à la vraie riposte

Nous pouvons compter sur la gauche... pour 2012 ! – Les syndicats sous le charme du président – Sale temps pour les révolutionnaires ? – LCR et LO en chemin vers un parti ? – Travailler plus... pour au bout du compte gagner moins ! – Plan hôpital 2007 et 2012 : vers la privatisation de la santé – Servair : la guerre aux militants – États-Unis : la gauche démocrate entrave au mouvement anti-guerre – Pays basque : reprise du terrorisme ? – Élections en Belgique

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Rentrée scolaire

# Des paroles à la réalité

Xavier Darcos, le ministre de l'Éducation nationale, a annoncé pour cette année scolaire plusieurs nouveautés qui, à l'en croire, profiteraient à la fois aux enfants et aux enseignants. Les principaux points concernent une extension de l'accueil des enfants handicapés, une heure de sport supplémentaire par semaine et l'initiation aux langues étrangères dans le primaire, une initiation à l'art dans le secondaire. Il a aussi parlé de la possibilité de supprimer les cours le samedi matin. Mais la grande nouveauté consistera dans la mise en place, au retour des vacances de la Toussaint, d'études dirigées gratuites dans les collèges situés en zone d'éducation prioritaire ; cette mesure toucherait cette année environ 20 % des collèges, avant d'être généralisée les années suivantes à tous les établissements scolaires.

Tout cela serait bien beau si les moyens suivaient en conséquence. Or c'est l'inverse qui se produit : 11 200 postes sont supprimés dans les collèges et les lycées, dont 10 800 postes d'enseignants, soit en un an l'équivalent des réductions d'effectifs des trois dernières années. Le ministre de l'Éducation justifie cette baisse par la diminution du nombre d'élèves dans le secondaire, ainsi que par une meilleure utilisation des enseignants. Mais cela se traduit par exemple par une réduction du nombre d'options qu'offrait chaque établissement, comme le choix de langues qualifiées de « rares » pour l'occasion, parce qu'elles ne regroupaient pas assez d'élèves, telles que le russe, le portugais ou l'arabe ! C'est ce que Darcos appelle « rationaliser les études ».

Dans les écoles primaires et maternelles, où le nombre d'élèves augmente en cette rentrée de 25 000, il a bien fallu embaucher : 750 postes d'enseignants ont été créés, soit un poste pour 35 élève,

ce qui est loin de permettre le « suivi individuel » des élèves préconisé par Darcos. Si, en plus, les professeurs des écoles doivent assurer une heure de plus de sport ainsi qu'une initiation aux langues étrangères (à supposer qu'ils soient formés pour cela), cela se traduira là aussi par une baisse des horaires consacrés à d'autres matières.

Quant aux études surveillées, elles nécessiteraient pour bien faire l'équivalent de 3 500 postes, afin de pouvoir les généraliser à tous les collèges. Or il n'est évidemment pas question d'embaucher, elles seront assurées en heures supplémentaires par des professeurs à qui l'on demandera de « travailler plus » s'ils veulent « gagner plus », car une revalorisation générale des salaires n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Cette rentrée s'annonce donc dans la foulée des précédentes : de belles paroles, des projets annoncés pour la galerie, mais qui ne peuvent pas tenir la route à cause de la réduction des moyens accordés à l'éducation.

Marianne LAMIRAL



## Promesse de Cécilia ne soigne pas du sida

Après la libération en Libye, le 24 juillet dernier, des cinq infirmières bulgares et du médecin palestinien accusés d'avoir inoculé le virus du sida à 400 enfants, on avait appris la signature entre la France et la Libye de contrats de ventes d'armes et de centrales nucléaires.

Cécilia Sarkozy est revenue dans une interview à L'Est Républicain, le 4 septembre, sur son rôle dans cette affaire, affirmant « qu'à son niveau il ne s'est agi que de contreparties médicales » et « qu'elle est arrivée en tant que mère... avec la ferme intention de sauver des vies », ajoutant : « J'ai offert à l'hôpital de Benghazi des médecins chargés de former leurs homologues libyens, des équipements, des traitements contre le sida et des visas rapides pour que des cas urgents puissent venir se faire soigner en France. »

En effet il y a urgence pour ces enfants contaminés depuis neuf ans, dont 55 sont déjà morts faute d'avoir été pris en charge à temps et dans les meilleures conditions. Parmi ceux

encore en vie, la moitié seulement reçoivent les traitements modernes, comme les médicaments antirétroviraux. Mais les visas rapides promis par Cécilia Sarkozy se font attendre. L'ambassade de France en Libye prétend ne pas avoir reçu la liste des enfants malades, que les médecins disent avoir envoyée début août une première fois, puis début septembre par e-mail.

Restent les promesses pour le futur hôpital de 1 200 lits de Benghazi. Selon un journaliste du Parisien qui enquête sur place, « les bâtiments sont sortis de terre mais ils restent vides et la mission française chargée d'étudier les besoins, attendue fin août, vient d'être reportée ».

Les promesses humanitaires semblent donc s'être envolées bien vite. Pour les promesses de ventes d'armes et de centrales nucléaires, personne ne parle de report ou de difficultés de courrier...

Cédric DUVAL

## • Le Parti Socialiste en université d'été

# Une rose de plus en plus pâle

L'université d'été du Parti Socialiste, qui s'est achevée le dimanche 2 septembre, a été l'occasion pour ses dirigeants de revenir sur la cuisante défaite de l'élection présidentielle et de tenter de sortir de la guerre des chefs qui sévit depuis.

Pour les élus du Parti Socialiste, l'avenir du PS c'est aussi leur avenir personnel et il leur semble nécessaire que les responsables se mettent d'accord en vue des prochaines élections, à commencer par les municipales de mars 2008. Comment le PS doit-il s'y prendre pour conserver les mairies des grandes et moins grandes villes et les postes qui y sont attachés ? Que doit faire le PS pour espérer reconquérir un jour le pouvoir gouvernemental, profiter des prébendes qui l'accompagnent ?

Un certain nombre de dirigeants socialistes ont déjà donné une réponse personnelle à cette dernière question... en acceptant les offres de services de Sarkozy. Mais il y a tous les autres. Alors on a assisté à un concours de déclarations sur le thème de la refondation, de la rénovation, du changement du PS. Évidemment, puisque ce qui a été fait n'a pas marché, il faut changer !

Mais quoi ?

Les seules propositions concrètes de changement émises par les différents ténors socialistes vont toutes dans le même sens : il faut mieux s'adapter à la société telle qu'elle est, aller encore plus au-devant des demandes du grand patronat, dire sans détour qu'il s'agit de gérer les affaires de la bourgeoisie mieux que ne le fait la droite.

Le PS est depuis bien longtemps un parti bourgeois, n'aspirant qu'à exercer les res-

ponsabilités pour le compte de la bourgeoisie française, et cela n'est pas nouveau. Mais la bourgeoisie, dans son immense majorité, ne vote pas pour lui et il n'a pu arriver au gouvernement qu'en s'appuyant sur l'électorat populaire. Le PCF lui a longtemps servi de caution auprès de celui-ci, mais compte de moins en moins électoralement. Les dirigeants socialistes étaient persuadés que l'électorat populaire était « captif » et que, par exemple, entre Royal et Sarkozy, il serait bien forcé de voter pour la première, même si elle ne s'engageait à rien. Cela a fonctionné en partie, mais pas suffisamment pour leur donner la victoire.

Alors il faut trouver autre chose, de nouveaux alliés, sans se faire taxer de démagogie par la droite et le Medef en parlant de salaires, de licenciements, de logements populaires. Pourquoi au contraire ne pas adopter un langage calqué sur celui de la droite (baisse d'impôts, économie de marché, réformes des retraites, etc.), susceptible de séduire un électorat centriste qui a fait le relatif succès de Bayrou au premier tour de la présidentielle ?

Cette réunion de La Rochelle a d'ailleurs été l'occasion de renouveler les propositions d'alliances avec le Modem (le parti dudit Bayrou) en vue des prochaines échéances électorales. Les élections municipales à venir seront l'occasion de tester

cette solution.

Oh, bien sûr, les socialistes ont aussi proposé de réunir un « comité de liaison » des partis de gauche. Mais cela ne les engage à rien, même pas à une inflexion de leur vocabulaire et surtout pas à un changement de politique.

Après tout, Hollande, Royal et la direction du PS tout entière sont d'accord sur le fond, même si cela n'empêche pas les polémiques.

Quant à savoir si cela permettra au PS de regoûter un jour prochain aux délices gouvernementales, c'est une autre affaire.

Paul GALOIS



## • Le PS et les 35 heures :

# La « rénovation » est en marche

Bertrand Delanoë, le maire de Paris, a profité des journées de La Rochelle pour appeler à accepter une réforme des retraites « qui ne va pas plaire à tout le monde ». Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a souhaité de son côté lever le « tabou » de l'âge de la retraite. Quant à François Hollande, il est revenu sur les 35 heures, dans un contexte où Nicolas Sarkozy s'est engagé à « aller beaucoup plus loin » – dans un sens patronal, bien évidemment – dans l'assouplissement des lois Aubry. « On ne peut pas dire : on va rétablir les 35 heu-

res, a-t-il expliqué, il faut réfléchir sur la durée du travail sur toute la vie ». Selon le premier secrétaire du PS, « la France, globalement, doit travailler plus, mais en s'organisant autrement ». Le Parti Socialiste devrait réfléchir à « donner la liberté d'organiser le temps de travail pendant toute la vie », avec des périodes d'inactivité, comme le congé parental, alternant avec d'autres allant au-delà de 35 heures hebdomadaires.

Les périodes d'inactivité forcée engendrées par le chômage, la précarité de plus en plus importante de nombreux salariés, n'ont visiblement pas retenu son atten-

tion. Tout cela n'est guère une surprise. En juin dernier, Ségolène Royal avait déjà déclaré qu'il fallait « remettre à plat des idées que les socialistes ont avancées » durant la campagne électorale et, en particulier, « remettre en cause certaines choses comme le smic à 1 500 euros » et « la généralisation des 35 heures ».

Attaques contre les retraites, acceptation de l'augmentation du temps de travail : voilà donc des idées pas du tout nouvelles, que ne renieraient pas des dirigeants de l'UMP ou des représentants du Medef.

Henri MARNIER



## • Dans notre courrier

# Un exemple de radiation de l'ANPE

Mon cas personnel ne devant pas être une exception, voici comment les chiffres du chômage diminuent...

Je me suis inscrite au chômage début juillet, à la fin d'un CDD. L'ANPE m'a proposé de « bénéficier pendant trois mois d'un accompagnement renforcé et personnalisé », accompagnement pris en charge par une entreprise

privée travaillant pour l'ANPE.

Lors du premier entretien avec une conseillère de cette entreprise, je lui ai expliqué que je recherchais un emploi dans la fonction publique territoriale (secteur que je connais bien car j'y travaille en précaire depuis des années) et que, de ce fait, je n'avais pas besoin de ses services pour ma

recherche d'emploi. J'ai donc convenu avec elle de ne pas poursuivre l'accompagnement.

Quelques jours plus tard, fin juillet, j'ai reçu une lettre d'avertissement avant radiation pour deux mois, au motif d'absence à cet entretien ! Je suis allée immédiatement à l'ANPE pour donner la preuve de ma présence. À cette occa-

sion, je me suis entendu dire que la raison « officielle » de la radiation était mon refus de suivre l'accompagnement.

J'ai reçu un deuxième courrier quinze jours plus tard, confirmant la décision de radiation, malgré ma présence à l'entretien et mes démarches pour en apporter la preuve. Je n'ai maintenant comme recours pour contester cette

décision que d'écrire à la Délégation départementale de l'ANPE... qui ne me répondra, aux dires des conseillères de l'ANPE, que sous dix jours, voire à la fin du mois d'août.

Bilan : je ne fais plus partie des statistiques du chômage. Je n'ai pas touché la moindre indemnité depuis près de deux mois, et ça risque de durer.

L.F.

• Belgique

# Danger pour l'unité du pays... ou pour le niveau de vie des travailleurs ?

Cela fera bientôt trois mois, depuis les élections du 10 juin, que les dirigeants des partis politiques belges négocient la formation du nouveau gouvernement fédéral. Il n'en faut pas plus pour que l'on parle d'un possible éclatement du pays. Mais si les négociations échouent jusqu'à présent, c'est sur des questions plus prosaïques.

Les reculs électoraux des Partis Socialistes en Wallonie et à Bruxelles (passé de 34,6 % en 2003 à 28,7 % en 2007) et surtout en Flandre (passé de 24 % à 16,7 %) ont mis un terme à la coalition libéraux-socialistes en place depuis fin 1999. Et la poussée électorale des chrétiens-démocrates en Flandre et des libéraux en Wallonie devait logiquement amener la formation d'un gouvernement chrétiens-démocrates libéraux, c'est-à-dire une coalition de quatre partis, chaque famille politique étant divisée selon la frontière linguistique.

La crise gouvernementale s'allonge, mais elle est loin du record de six mois en 1988, parce qu'elle bloque sur le fait que, au nom du patronat flamand des petites et moyennes entreprises, les partis flamands comptent poursuivre la régionalisation des structures sociales de la Belgique, notamment de la Sécurité sociale, des impôts, du code

du travail, etc.

Depuis que le développement économique de la Flandre a largement rattrapé et dépassé celui de la Wallonie, plombé par la fermeture des mines et de la sidérurgie, le chômage est très faible dans le nord du pays et l'état de santé y est meilleur. Ce qui fait que les rentrées de Sécurité sociale en Flandre compensent les dépenses supplémentaires en Wallonie. En régionalisant la Sécurité sociale, les impôts et la gestion du chômage, le patronat flamand peut espérer de substantielles réductions de cotisations sociales et d'impôts, qui iraient directement grossir ses profits.

Bien évidemment, les partis politiques du sud du pays sont plus que réticents à ces nouvelles réformes, qui poursuivraient la fédéralisation engagée depuis une trentaine d'années. Certains économistes chiffrent à 15 % l'augmentation de la pauvreté qui en résulterait en Wallonie.

Il faut cependant rappeler que tous les partis, y compris le Parti Socialiste, ont déjà contribué depuis trente ans au recul du niveau de vie en Wallonie, par leur politique en faveur des riches et du capital, tant au niveau du gouvernement fédéral que des gouvernements régionaux. Les gouvernements catholiques-libéraux des années 1982-87 ont ainsi imposé aux salariés de très dures mesures d'austérité et largement favorisé le capital. Des économistes estiment à près de 8 % le manque à gagner imposé aux travailleurs pendant cette période. Et les gouvernements suivants – catholiques-socialistes puis libéraux-socialistes – ont continué la même politique, amenant une grande partie des chômeurs et des pensionnés sous le seuil de pauvreté.

Mais aujourd'hui, pour faire oublier leurs responsabilités dans la situation, le CDH (Centre démocrate et humaniste, ex-Parti Social-Chré-

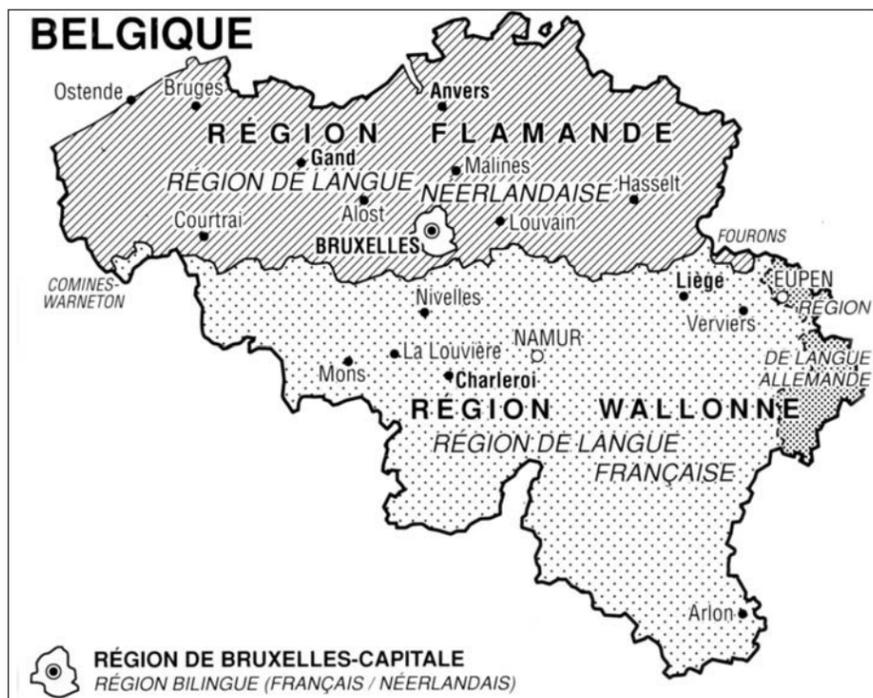
tien) et surtout le Parti Socialiste se drapent dans le drapeau de l'unité de la Belgique et mènent campagne en dénonçant les risques de séparatisme de la Flandre.

La scission du pays n'est cependant pas à l'ordre du jour. Certes, l'extrême droite flamande recueille plus de 20 % des voix mais, malgré sa démagogie séparatiste, il n'y a pas 20 % de séparatistes en Flandre, sans doute pas plus de 10 % selon des sources flamandes. Le quotidien conservateur flamand *De Standaard*, lié au Parti Démocrate-Chré-

tien d'Yves Leterme – qui s'est allié à un petit parti séparatiste pour gagner les élections – vient d'ailleurs de sortir un supplément où les coûts, les difficultés et les absurdités occasionnés par une scission du pays sont largement évoqués et discutés.

En revanche, la scission de la Sécurité sociale serait un moyen d'alléger les charges du patronat, en tout cas en Flandre, et de mettre encore un peu plus à mal l'unité des travailleurs flamands et wallons, et l'égalité de leurs droits.

Claude THIÉRAM



• Grèce

# Un désastre dont le gouvernement aussi est responsable

Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a survolé en compagnie du Premier ministre grec, Costas Caramanlis, le Péloponnèse dévasté par les incendies. Il a promis une aide de la Communauté, et les reportages télévisés en ont profité pour insister sur l'aide matérielle déjà apportée par différents pays européens pour éteindre les feux.

Quand on sait que la France aurait été la plus généreuse – avec ses 4 Canadair et ses 65 pompiers ! – ce que Caramanlis qualifie d' « aide précieuse » a

moins mis en évidence la générosité de l'Europe que l'état de délabrement des services publics grecs dans la lutte contre les incendies. Des Canadair grecs datant des années 1970, des pompiers exténués, sans intendance pour les ravitailler pendant des journées entières, des camions hors d'âge : voilà ce dont disposait le service de lutte contre les incendies, selon un reportage du journal *Le Monde*. Les résultats sont là : plus de 60 morts, des milliers de familles sans logement, plus de 200 000 hectares et 500 000 oliviers brûlés rien

que dans les trois préfectures du Péloponnèse, ainsi que des milliers de têtes de bétail et des milliers de ruches anéanties.

Pour calmer la colère, le gouvernement a distribué des aides financières de quelques centaines à quelques milliers d'euros, il promet un plan de prévention des incendies, bref tout ce que les gouvernements successifs, de gauche ou de droite, se sont appliqués à laisser à l'abandon pour mieux réduire les dépenses publiques. Et il est encore plus difficile de croire à ses promesses de reboisement.

Ainsi, selon un communiqué de l'une des organisations trotskistes grecques, l'OKDE (Organisation des communistes internationalistes de Grèce), dénonçant la politique des partis de gouvernement, qu'il s'agisse de la droite (Nouvelle Démocratie) ou du Parti Socialiste (Pasok), « en révisant la Constitution et particulièrement l'article 24, ils encouragent la déclassification de milliers d'hectares de forêts pour les donner à exploiter à des entrepreneurs. (...) Ce n'est pas un hasard si les zones brûlées de Zacharo et Kaiifas sont un

« morceau de choix », utilisable pour créer de grands hôtels ou même des parcours de golf. » Et l'OKDE ajoute : « En réclamant la "stabilité financière", ils ont taillé dans les dépenses publiques, services ou infrastructures. Le résultat en a été, au moment crucial, le manque du nécessaire (bornes d'incendie, zones de protection contre le feu, etc.). En même temps, des milliards d'euros étaient dépensés pour l'armement et la surveillance électronique des citoyens, ou donnés en pure perte aux capitalistes. »

Sylvie MARÉCHAL

• Panama

## Les écluses et Noriega

La justice française vient de demander l'extradition de l'ancien dictateur du Panama, Manuel Noriega.

Panama est un petit pays stratégique, parce qu'il fait la jonction entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, mais aussi parce qu'il est traversé par le fameux canal qui connecte les océans Atlantique et Pacifique. À partir des années soixante-dix, Panama est aussi devenu un paradis des banques écrans et des trafics en tout genre, trafics dont les dictateurs locaux ont toujours su profiter.

Militaire haut placé, puis dictateur à partir de 1983, Noriega fut pendant des années un bon serviteur des intérêts du capitalisme américain. Il avait même été agent de la CIA au moment où Bush, le père de l'actuel président, en était le directeur. Mais vers la fin des années quatre-vingt le gouvernement américain trouva qu'il était un peu trop indépendant et qu'il ne soutenait pas assez les États-Unis dans leur lutte contre le pouvoir sandiniste du Nicaragua tout proche. Après des pressions financières et politiques, le gouvernement américain décida d'intervenir militairement, dans ce pays qu'il considère comme son arrière-cour, pour capturer Noriega. Ramené aux États-Unis, Noriega fut condamné en 1992 et emprisonné pour trafic de drogue.

Les rapports de Noriega avec la France, bien que plus lointains, ont suivi la même évolution : en 1987, Noriega fut décoré de la Légion d'honneur, mais en 1999 il fut condamné par le tribunal correctionnel de Paris pour blanchiment d'argent de la drogue... par contumace.

Aujourd'hui, alors qu'il sort des prisons américaines, Noriega semble être encore un homme influent dans son pays : il y aurait beaucoup de « noriéguistes » haut placés au Panama. Or un projet important d'élargissement du canal doit débiter bientôt. Et dans ce chantier, les intérêts français ne sont pas absents. Comme l'a dit l'ambassadeur de France au Panama à un quotidien du pays : « Notre force, ce sont les écluses, et nous comptons y participer. »

Entre cet intérêt de la France pour Panama et le désir de remettre Noriega à l'ombre pour la prochaine période, il n'y a peut-être qu'un pas.

André ROYAN

• Brésil

# Campagne pour la renationalisation d'un géant de l'extraction minière

**Du 1<sup>er</sup> au 9 septembre, pendant les commémorations de l'indépendance du pays en 1822, les Brésiliens vont pouvoir se prononcer pour ou contre la renationalisation de la Compagnie Vale do Rio Doce. Une consultation est en effet organisée par un collectif qui réunit le Mouvement des Sans-Terre et une soixantaine de syndicats, d'organisations liées à l'Église catholique, de mouvements populaires et de partis d'extrême gauche.**

La consultation porte en fait sur quatre questions : le maintien de la privatisation de la Vale, le paiement de la dette au détriment de la population, le maintien du secteur électrique aux mains du privé, qui facture le kilowatt jusqu'à huit fois plus cher à l'usager qu'aux grandes entreprises, et la réforme annoncée contre les droits des travailleurs, et en particulier des retraités. Déjà en 2000, lors d'une consultation semblable, six millions de personnes s'étaient prononcées contre le paiement de la dette publique, et en 2002 dix millions contre l'Alca, l'Accord de libre commerce des Amériques sous l'égide des États-Unis.

Néanmoins c'est la Vale qui est en vedette. Ce géant de l'extraction minière regroupe plus de 60 entreprises dans une vingtaine de pays. Le groupe, anglais au départ, a été racheté par l'État brésilien en 1942. Avec 16 % de la production mondiale, c'est le premier producteur et exportateur de minerai de fer, mais il extrait aussi cuivre, manganèse, or, potasse, bauxite, nickel, étain, titane, etc. C'est un exploitateur féroce. Chacun de ses 52 000 salariés lui rapporte vingt fois son salaire en bénéfice net. Il ne verse que 2 % de royalties aux régions où il exerce. Il est poursuivi par l'inspection du travail de l'État du Para, où se trouve la mine géante de Carajas, pour plus de 8 000 infractions, en particulier les horaires trop longs et

le non-paiement d'heures supplémentaires. Ses bénéficiaires pour le premier semestre de 2007 ont doublé par rapport à 2006 : 3 milliards de dollars. Il est aujourd'hui le premier groupe brésilien.

En 1997, la Vale été vendue par le gouvernement Cardoso à un consortium privé pour 1,5 milliard de dollars, alors que ses

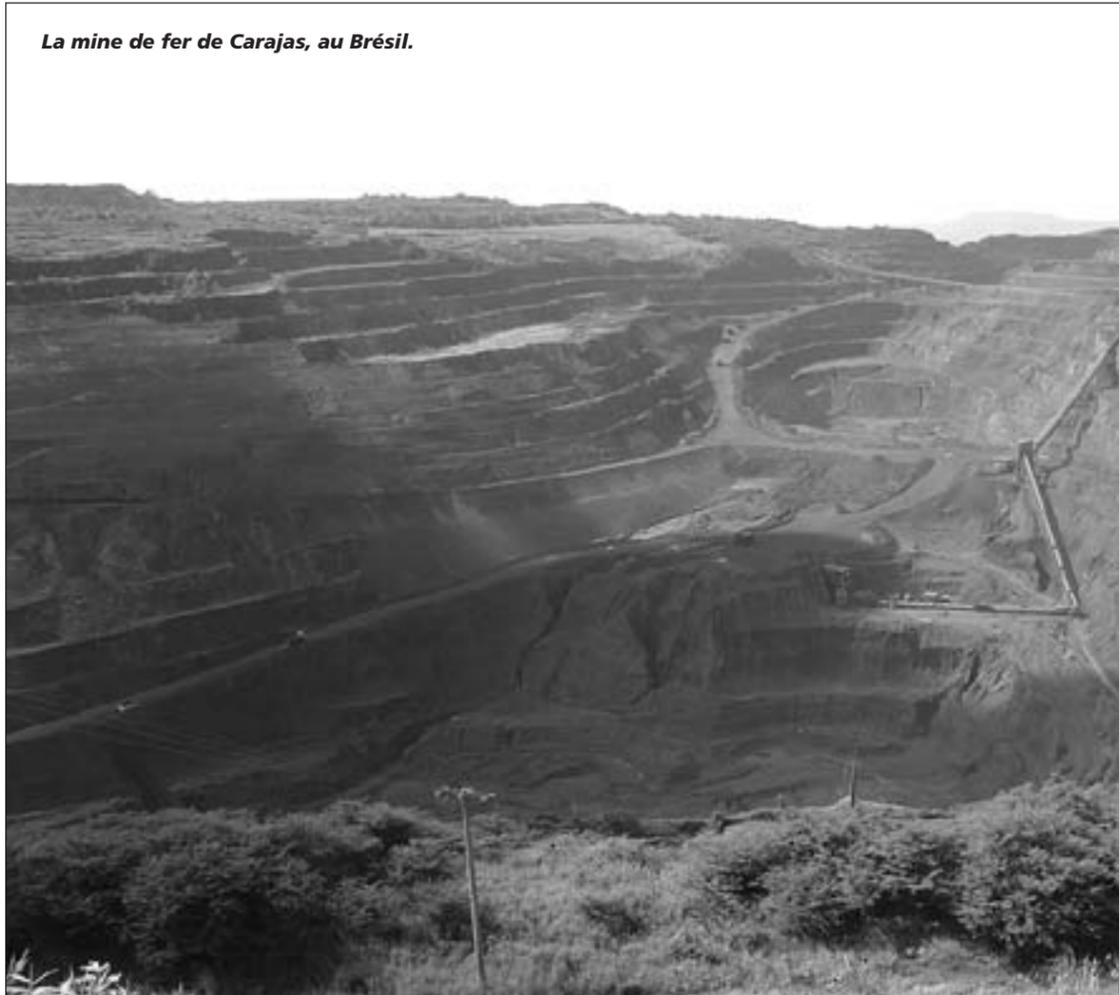
actifs (mines, usines, chemins de fer, ports et surtout gigantesques réserves de minerais) étaient estimés à plus de 40. Ce bradage s'est accompagné d'une illégalité : la banque Bradesco, chargée de fixer le prix de vente, faisait partie du groupe acheteur. La fraude est tellement voyante que le Parti des Travailleurs et la Centrale Unique des Travailleurs, tous deux soutiens du gouvernement Lula, ont formellement accepté le premier point de la consultation populaire qui remet en cause la privatisation. Après tout, à l'époque Lula lui-même dénonçait la vente réalisée par Cardoso, même s'il s'est bien gardé de

revenir dessus une fois au pouvoir. En revanche, il n'est pas question pour le PT et la CUT d'accepter les trois autres points, qui visent l'actuelle politique de Lula.

Un sondage récent affirme que 50 % des Brésiliens seraient pour la renationalisation de la Vale, et seulement 28 % contre. La consultation réalisée ces jours-ci pourrait donc être un succès sur ce point. Et il faut souhaiter que ce ne soit que le début d'une mobilisation des travailleurs brésiliens pour la défense de leurs droits.

Vincent GELAS

La mine de fer de Carajas, au Brésil.



• La peine de mort aux États-Unis

## Une barbarie toujours présente

Au Texas, Kenneth Foster n'aura échappé à l'exécution capitale que d'extrême justesse. Six heures à peine avant celle-ci, le gouverneur a commué sa peine en réclusion à vie.

Kenneth n'a tué personne, mais il a été jugé complice, car il conduisait la voiture lors d'une virée entre copains qui avait dégénéré et s'était terminée par un assassinat. Or, selon la loi dite « des parties », un complice encourt la même peine que l'auteur direct d'un crime.

Pour une fois, le gouverneur du Texas a donc commué la peine, alors qu'il venait de faire exécuter deux condamnés et qu'il a à son actif 163 exécutions, plus que les 152 de son prédécesseur Bush, l'actuel président des États-Unis.

Le Texas détient un sinistre record, avec 402 exécutions, soit un tiers du total national des États-Unis depuis que la Cour suprême a décidé, en 1976, après s'être prononcée dans l'autre sens quatre ans auparavant, que

la peine de mort était constitutionnelle. Pour l'année 2007, les exécutions capitales au Texas ont même représenté les deux tiers du total national. Mais une trentaine d'autres États américains appliquent la peine de mort, en plus de l'État fédéral. En juillet dernier, le Dakota du Sud a même procédé à sa première exécution depuis 1947 !

Même s'il y a un peu moins d'exécutions que dans les années 1980 et 1990, les tribunaux continuent au même rythme, et avec la

même légèreté, à condamner à mort des accusés dont beaucoup sont ensuite reconnus innocents. Il y a plus de 3 300 condamnés dans les couloirs de la mort, dont un tiers de Noirs et une écrasante majorité venant des milieux défavorisés.

Ces condamnations et ces exécutions traduisent la barbarie d'une société, tout comme les crimes que cette peine de mort prétend combattre – avec l'efficacité que l'on voit.

V.G.

## • Travailleurs saisonniers immigrés

# Les marchands d'hommes font des affaires

**Au Maroc, le recrutement de travailleurs saisonniers pour les besoins des grands exploitants agricoles de l'Union européenne prend de l'ampleur. Cette importation de main-d'œuvre est encadrée par des accords d'État à État.**

Depuis 2003, une agence publique marocaine, l'Anapec, organise ces recrutements. En janvier 2007, les 240 agents de cette officine ont été chargés de sélectionner des ouvrières, dans les communes rurales les plus pauvres, pour ramasser des fraises en Espagne.

Les responsables ont déclaré au journaliste de *Libération* : « En moins de deux semaines, ils ont présélectionné plus de 7 000 personnes. Uniquement des femmes, de préférence avec enfants, car les Espagnols l'avaient exigé ainsi. » Ils pensent que de cette manière elles retourneront au Maroc dès la fin de leur contrat. Et ils poursuivent : « Les Espagnols ont été tellement satisfaits de notre

*travail qu'ils nous ont déjà commandé 10 000 ouvrières pour 2008. »*

Ces recrutements ont un coût, mais pas pour les industriels de la fraise. C'est l'Union européenne qui finance, au travers d'un organisme (l'Aeneas) créé en 2004 pour contrôler l'immigration légale et éviter son maintien en Europe.

Bien sûr, l'Italie et la France sont aussi sur les rangs, précisent les responsables marocains : « Nous avons reçu une commande de producteurs d'agrumes et de kiwis de Haute-Corse, 400 hommes, âgés de 35 à 50 ans, pour travailler à la cueillette pendant deux mois, en novembre et décembre. Des hommes mariés, afin d'être

*sûr qu'ils vont rentrer chez eux après la récolte. »* Depuis trente ans les autorités françaises organisent de telles immigrations saisonnières de main-d'œuvre : 17 000 personnes en 2006, dont 6 000 Marocains. C'est une main-d'œuvre surexploitée, qui, si elle revendique, est menacée d'expulsion immédiate et inscrite sur une liste rouge pour des années.

À l'été 2005, 240 Tunisiens travaillant dans les Bouches-du-Rhône ont néanmoins lutté pour leurs salaires. En 2006, ce sont cent travailleurs polonais qui ont dénoncé, dans le sud de l'Italie, leurs conditions d'exploitation inhumaines. Et cet été, combien de ces saisonniers encore ont lutté, mais sans que personne le sache et sans que les médias s'en fassent l'écho ?

Louis BASTILLE

## • Bondy (Seine-Saint-Denis)

# Les résidents de la clinique Michelet en lutte

**Depuis cet été, les 150 résidents de l'ex-clinique Michelet de Bondy (Seine-Saint-Denis) sont entrés en lutte. Le maire, Gilles Roger, vient en effet de prononcer une procédure de fermeture administrative.**

Il invoque le fait que le propriétaire de la clinique loue de minuscules chambres de 10 à 20 m<sup>2</sup> pour 500 euros par mois, quand ce n'est pas plus, profitant de la précarité des travailleurs immigrés, dont de nombreux sans-papiers, obligés pour se loger de le faire à n'importe quel prix. Ce propriétaire n'a pas hésité, lorsque d'ex-habitants de la clinique ne pouvaient plus payer leur loyer, à changer les serrures en leur absence, les expulsant comme des malpropres. L'an dernier encore, il louait l'ex-salle de radiologie, alors que celle-ci n'avait pas été décontaminée et ne comportait aucune aération... Ce chirurgien-anesthésiste de profession est décidément aussi aux petits soins avec ses locataires !

Mais en prononçant la fermeture, le maire PS de Bondy ne fait qu'aggraver la situation des immigrés qui étaient ainsi logés. Il aurait pourtant les moyens de faire pression sur la Préfecture pour obtenir la régularisation de ceux d'entre eux qui n'ont pas de papiers, et de proposer des solutions de logement décent à tous. Mais il préfère sans doute réaliser des opérations immobilières plus intéressantes.

Alors qu'ils sont dans l'attente du jugement opposant le propriétaire au maire, des résidents ont donc décidé d'occuper la clinique et de s'adresser aux habitants de la ville pour demander leur soutien. L'accueil de la population est souvent chaleureux. Ils réclament, avant

toute chose, la régularisation des sans-papiers et de leurs enfants, ayant conscience que sans cela, ils continueraient à être à la merci de leur propriétaire, de la Préfecture ou encore de la Mairie, qui tous jouent, à leur manière, de la situation en se renvoyant la balle depuis des années.

Cette situation est révélatrice de la vie que mènent beaucoup de sans-papiers : rackettés par des marchands de sommeil, expulsés par des municipalités cherchant à faire grimper le prix des terrains, harcelés par les préfetures et surexploités par un patronat bienheureux de pouvoir embaucher une main-d'œuvre sans aucun droit.

Mais les résidents de la clinique Michelet sont décidés à ne pas se laisser faire, avec la solidarité d'une partie de la population.

Correspondant LO

## • Charente

# Contre l'expulsion d'une famille sans papiers

Mardi 28 août, à 7 heures du matin, les gendarmes de Cognac interpellèrent une famille d'origine africaine installée depuis plusieurs années en Charente : le père, la mère enceinte de sept mois et leur enfant de 18 mois, né en France, qui était remis à une famille d'accueil. Après avoir été mis en garde-à-vue, ils étaient placés en rétention administrative, puis toute la famille était transférée à Toulouse. Un juge a alors décidé de leur expulsion et, dans l'attente de celle-ci, ils restent pour une période de quinze jours en rétention.

Leur appartement a été perquisitionné. Selon des membres de leur entourage, la famille n'a rien pu prendre de ses affaires personnelles.

Le prétexte de leur interpellation a été une accusation de travail illégal. L'affaire a suscité à Cognac et à Angoulême une mobilisation immédiate du comité des sans-

papiers et de leur comité de soutien, ce qui représente une bonne cinquantaine de personnes. Une intervention a eu lieu auprès du préfet, qui a refusé de faire usage de son droit d'annuler la procédure, ainsi que des rassemblements quotidiens devant la préfecture, des manifestations dans les marchés d'Angoulême et des prises de parole, y compris lors d'une inauguration officielle où le maire UMP, parlant d'« expression citoyenne », a dû concéder une intervention des sans-papiers. Chaque jour, une ou deux initiatives dénoncent l'ignominie de ce type d'expulsion et exigent son annulation, tant qu'il en est temps.

La population se montre réceptive ; les sans-papiers et ceux qui les soutiennent sont dynamiques et déterminés pour exiger : « Libérez la famille Cissé » !



## • Lille

# Fin de la grève de la faim des sans-papiers

Après plus de 70 jours pour certains, les 54 grévistes de la faim de Lille ont décidé d'un commun accord de se réalimenter, à la suite des propositions du préfet d'examiner « au cas par cas et avec bienveillance » leurs dossiers. Ce serait pourtant la moindre des choses que ceux qui ont fui la misère ou la guerre dans leur pays, et qui sont ici souvent depuis des années, qui travaillent et ont même fondé une famille, puissent vivre normalement sans devoir continuellement craindre les contrôles de police et l'expulsion.

Certains grévistes de la

faim ont dû recevoir des soins en hôpital pendant quelques jours, et tous ont reçu un document leur permettant de circuler au moins pendant l'étude de leur dossier.

Les services préfectoraux semblent prêts à régulariser la situation d'une vingtaine d'entre eux, mais rien n'est certain pour les autres, d'autant plus que le préfet a tenu à déclarer qu'il y aurait des reconduites à la frontière.

Plus que jamais, le soutien aux sans-papiers doit se poursuivre pour faire obstacle à cette politique d'expulsions inadmissible.

Claude THIÉRAM



## • Vénissieux (Rhône)

# Expulsion d'un campement de Roms

**Mardi 28 août, tôt le matin, la police a procédé à l'évacuation du campement de Roms du Puisoz, à Vénissieux. Plusieurs dizaines de gendarmes mobiles barraient toutes les rues d'accès et encerclaient le campement. Après l'évacuation, un bulldozer a immédiatement rasé les habitations de fortune.**

Ce bidonville avait déjà été évacué en mai 2006, puis s'était reconstitué il y a quelques mois. Il avait récemment grossi, après l'évacuation du bidonville de la Soie, à Villeurbanne le 1<sup>er</sup> août.

À Villeurbanne, 400 Roms de Roumanie vivaient sur une friche industrielle avec un seul point d'eau et huit sanitaires. Les conditions de vie étaient innommables et un cas de tuberculose avait été détecté. Quelques-uns avaient du travail, mais ne trouvaient pas à se loger. Les enfants étaient scolarisés à Villeurbanne.

Beaucoup étaient partis avant l'expulsion et une ma-

rité des 250 restants avaient accepté de rentrer en Roumanie avec une indemnité de 150 euros par adulte et 50 euros par enfant. Ce sont ceux qui sont restés qui avaient, pour beaucoup, rejoint les bidonvilles de Saint-Priest et de Vénissieux.

Au Puisoz, à Vénissieux, la situation était encore pire, sans eau et sans sanitaires. Environ 300 personnes y vivaient. Là encore, certains ont déménagé la veille avant l'intervention de la police, pour rejoindre probablement d'autres campements du même type, comme celui de Saint-Priest, dont l'évacuation serait aussi prévue.

Parmi les autres, que la police a évacués le 28 août, 137 ont accepté l'aide au retour. Ils ont été conduits en car au siège de Forums réfugiés à Lyon, et logés pour quelques jours dans des hôtels, avant leur retour en Roumanie.

Ces évacuations successives (certaines familles en ont connu

plusieurs, depuis celle de Gerland en 2004) ne résolvent rien puisque chaque fois d'autres bidonvilles réapparaissent, toujours avec des conditions de logement et d'hygiène indignes d'être humains. Même ceux qui repartent avec l'aide au retour le font, pour beaucoup, avec l'intention de revenir, quitte à faire des allers et retours entre les deux pays car, en Roumanie, ils sont sans travail et subissent la misère et les discriminations.

Les associations présentes essaient d'aider les familles à trouver du travail, une formation, un logement, et à scolariser les enfants. Le préfet a annoncé une réunion en octobre pour discuter de l'habitat précaire et de celui des Roms. Mais, pour l'instant, la plupart des 700 à 1000 Roms qui vivent dans l'agglomération lyonnaise, dans une situation très précaire, n'ont vu comme intervention que celle de la police.

Correspondant LO

## • Jabil – Brest

# 200 suppressions d'emplois annoncées

La direction de l'entreprise Jabil de Brest vient d'annoncer 200 à 230 suppressions d'emplois. En 2006 déjà, 45 personnes avaient été licenciées et il reste 514 salariés en CDI dans l'entreprise. L'usine, qui produit des centraux téléphoniques pour le compte d'Alcatel, appartenait à ce groupe jusqu'en 2002. Mais Alcatel, en pointe dans les équipements de télécommunication, n'entend pas conserver des capitaux immobilisés à produire des centraux dont la technologie est dépassée et dont le marché se réduit au maintien d'équipements existants. Et pendant qu'Alcatel externalise pour pousser le cours de ses actions à la hausse, d'autres groupes se chargent de procéder aux licenciements.

Depuis la cession de 2002, les effectifs ont donc été systématiquement réduits. Pour livrer dans les délais les commandes d'Alcatel, Jabil a eu recours à des intérimaires, parfois jusqu'à près d'une centaine, plutôt que de maintenir les emplois. Depuis des années, les travailleurs craignent la fermeture de l'entreprise.

Chacun sait que les centraux produits à Brest n'ont pas d'avenir. Cependant, le groupe Jabil s'en contente tant que cela dure, tirant le meilleur profit des commandes qu'Alcatel veut bien lui passer, tout en se disant étouffé par les conditions de prix négociées avec celui-ci. Pour peser sur les salariés qu'elle ne juge pas assez compétitifs, la direction menace

de délocaliser en invoquant la concurrence des pays de l'Est ou de la Chine.

Cette fois, il semble qu'Alcatel ait choisi de recourir, pour assurer sa production, à une entreprise, Solectron, en cours d'achèvement en Chine. Les 300 travailleurs maintenus sur le site de Brest ne seraient chargés, dit-on, que de finir l'assemblage et de tester les produits. Comme personne ne voit Jabil continuer à payer 300 personnes pour cela, la direction promet d'autres productions qu'elle ne manquera pas de trouver comme elle l'assure depuis des années, sans que rien n'indique qu'elle y risque la moindre somme.

Face à ces menaces, les travailleurs ne comptent pas se laisser jeter à la rue sans rien et entendent demander des comptes non seulement à Jabil, mais aussi au groupe Alcatel. Un débrayage est décidé le jour où se réunit le comité du groupe Alcatel-Lucent pour aller rencontrer leurs anciens collègues qui travaillent toujours chez Alcatel, à 100 mètres de l'usine Jabil. Et puis, comme les travailleurs l'ont déjà fait lors des licenciements de 2006, ils sont prêts à bloquer les livraisons à compter de la deuxième quinzaine de septembre.

Car ils estiment, à juste titre, qu'Alcatel et Jabil ont non seulement l'obligation de garantir leurs conditions d'existence à venir, mais que l'un et l'autre en ont largement les moyens.

Correspondant local

## • « Droit » de la mer

# Les bons naufragés et les autres

Sept pêcheurs tunisiens, qui avaient secouru 44 naufragés au large de la Sicile le 8 août dernier, sont toujours détenus en Italie. Ayant, comme c'est logique, débarqué les naufragés dans le port le plus proche, et donc dans l'île italienne de Lampedusa, ils sont inculpés d'encouragement « prémédité et à des fins lucratives de l'immigration clandestine ». Ils risquent jusqu'à quinze ans de prison.

Il ne s'agit pas d'une lubie d'un juge italien, mais d'une politique concertée, puisqu'une mésaventure du même genre est arrivée à des marins algériens dans un port français. Le

12 août, le ferry *El Djezaïr*, faisant route d'Oran à Marseille, a recueilli au large d'Alicante (Espagne), huit personnes dérivant sur une embarcation prête à couler. D'après le capitaine, ces naufragés, faute de secours, « étaient voués à une mort certaine ». Or les autorités du port de Marseille, la destination du ferry, loin d'accueillir les naufragés et de s'en occuper, ont voulu infliger à la compagnie propriétaire du ferry une amende de 10 000 euros par « passager clandestin transporté » ! Le capitaine de l'*El Djezaïr* n'a eu d'autre solution que de ramener les naufragés en Algérie... où ils seront

poursuivis pour « embarquement illégal sur un bateau » et passibles de prison.

Les usages de la mer comme les traités internationaux font obligation à tout navire de porter secours à tout naufragé et de débarquer, si nécessaire, les blessés dans le port le plus proche, quitte à se dérouter. Mais les autorités européennes font ce qu'il faut pour contraindre les marins à passer au large des épaves chargées de candidats à l'émigration, en détournant, s'ils le peuvent, le regard de ces hommes souvent promis à la mort.

Paul GALOIS

## ITALIE : SAUVETEURS D'IMMIGRÉS EN PROCÈS :



## • Alstom – Belfort

# Le classement en site amianté toujours repoussé

**Grosse surprise le 29 août, à l'Alstom de Belfort. Les travailleurs apprennent que le gouvernement faisait appel de la décision du tribunal de Besançon qui, en juin dernier, donnait raison à l'intersyndicale de l'Alstom qui contestait le refus du ministère de considérer le site de Belfort comme amianté.**

Tout le monde pensait que le gouvernement ne ferait pas appel de la décision du tribunal. En 2004 un certain Sarkozy, alors ministre des Finances, s'était personnellement déclaré favorable au classement du site de Belfort comme amianté. Mais à l'époque c'était le ministre du Travail, un certain Borloo (il sévit aujourd'hui à l'Écologie), qui avait refusé ce classement, décision cassée suite à l'action en justice des syndicats.

Mais nouveau coup de théâtre le lendemain, jeudi 30 août : il est question que le ministre du Travail, Xavier Bertrand, propose que le dossier du site de Belfort soit transmis avec avis favorable à une commission consultative chargée du classement des entreprises. Cette commission devant se réunir le 26 septembre... sans pour autant que l'appel soit retiré.

Cacophonie gouvernemen-

tales ? Peut-être, mais pas forcément. D'un côté, le gouvernement fait traîner les choses en relançant la procédure judiciaire – l'appel ne sera jugé que fin 2008, c'est toujours cela de gagné pour lui – et, de l'autre, il fait semblant de respecter la parole de Sarkozy.

Depuis le début, le gouvernement joue la montre, ce qui lui permet de ne pas indemniser et de ne pas laisser partir en retraite plus tôt les centaines de travailleurs qui devraient en avoir le droit. Cela arrange bien aussi les différentes entreprises issues de l'éclatement de l'Alstom qui, après avoir licencié tant et plus, ont aujourd'hui besoin de bras.

Dans les ateliers, les travailleurs se demandent bien quand tout cela sera fini et quand sera reconnu un fait à peu près aussi évident que le soleil au Sahara : de l'amiante, les travailleurs de l'Alstom en ont respiré pendant des décennies, où il était utilisé à pleins sacs. Et les finasseries juridiques du gouvernement émanent plus qu'autre chose.

De son côté, l'intersyndicale a demandé lundi 3 septembre au gouvernement de retirer son appel. Sans réponse pour l'instant. Le mauvais feuilleton de l'amiante continue.

Correspondant LO

## • Fonderie Rencast – Delle (Territoire de Belfort)

# Des patrons au biberon des fonds publics

**Fonderie d'aluminium sous-traitante de l'automobile, l'usine Rencast de Delle produit surtout pour Peugeot. Les patrons n'ont pas cessé d'y supprimer des emplois.**

En juin 2006, une grève avait contraint la direction à annuler un plan de 80 licenciements, sur un effectif de 220 salariés. Mais maintenant nous ne sommes plus que 160, à cause des licenciements individuels « négociés » ; des départs en préretraite et retraite n'ont pas été remplacés. La direction n'a pas cessé non plus de s'attaquer aux salaires et aux conditions de travail : cinq jours de RTT ont été supprimés en début d'année, par exemple. En juillet, elle annonçait la suppression de fait de la maigre prime d'intéressement, tout en imposant le travail du samedi, du matin au soir, à la veille des congés.

C'est toujours en invoquant des pertes financières insupportables que les patrons de Rencast font leurs mauvais coups. En juillet, ils ont vendu les machines de leurs usines à un fonds d'investissement, Camulos, pour plus de 6,5 millions d'euros, ce qui, d'après le journal patronal *Les Échos* du 6 juillet, « allait permettre à Rencast de payer les 4,5 millions d'euros du plan social et du déménagement de production imputables à la fermeture d'une de ses six usines françaises, à



*Douvaine* (usine fermée brutalement en février 2007, 90 licenciements - NDLR) (...) *Le fondateur spécialisé (...) peut désormais profiter pleinement des 80 millions d'euros de contrats nouveaux engrangés depuis trois ans, notamment auprès de Renault.* »

En juillet, Rencast a aussi vendu les bâtiments de l'usine, bureaux et ateliers de production, à la Sempat, société dépendant du Conseil général, pour un million d'euros. En échange

de la sauvegarde de l'emploi ? Nenni ! Le président PS du Conseil général, Ackermann, explique dans la presse locale : « Cela ne signifie pas pour autant que les emplois seront sauvés, mais c'est une condition nécessaire à leur pérennité. »

Selon Proust, président de la Sempat, conseiller général chevènementiste, à propos des risques d'arrêt d'activités à Delle : « Cela ne bouleverse en rien l'avenir de Rencast. » D'ailleurs, pour le loyer, il est prévu qu'en cas de

défaillance de Rencast c'est la Communauté de communes et le Conseil général qui paieront. « Nous n'avons pas fait de cadeau à Rencast, nous avons répondu positivement à sa demande. » Nuance ! Ceci dit, les patrons sont habitués aux cadeaux : en 2004, ils avaient repris sept usines au groupe Valfond pour l'euro symbolique, et obtenu une remise de 7,3 millions d'euros sur les dettes sociales et fiscales accumulées.

Correspondant LO

## • Sevelnord – Hordain (Nord)

# La chasse aux malades

Comme beaucoup d'autres entreprises, Sevelnord (entreprise automobile à 50 % FIAT et 50 % PSA) n'accepte pas que les travailleurs s'absentent pour se soigner quand ils sont malades.

Les pressions sur ceux qui prennent des arrêts maladie sont fréquentes. Quand un travailleur revient d'un arrêt maladie, son chef le convoque en entretien individuel. Ce n'est jamais pour lui demander s'il va mieux, mais pour lui « faire la leçon » sur les méfaits de l'absentéisme. Il existe aussi un système de prime dite « d'assiduité ». Ceux d'entre nous qui sont jugés comme des bons éléments touchent 30 euros pour un mois sans absence.

Mais la direction a encore monté d'un cran en distribuant début juillet des chèques cadeau de 100 euros à 766 ouvriers (sur 2 755) qui n'avaient pas manqué une seule journée de travail depuis trois ans. L'un d'entre eux, tiré au sort, a même gagné une voiture.

Et tant pis pour ceux que le travail a usés, tant pis pour les blessés et pour tous ceux qui ont eu des ennuis de santé : une seule journée d'absence, c'est déjà trop aux yeux de ces directeurs qui bien sûr, eux, ne s'usent pas la santé sur les chaînes de production.

Le syndicat CGT a alerté la presse. À ce jour, 50 travailleurs ont constitué un dossier aux Prud'hommes pour discrimination. L'affaire a été répercutée y compris dans certains médias nationaux à la fin du mois d'août.

Cela a justement choqué, au point que la direction du groupe PSA a pris quelques timides distances avec ce qu'elle appelle « une initiative locale maladroite ». Mais quand on y regarde de plus près, le courrier intérieur de la direction du groupe se plaint plus de la voiture gagnée que des bons d'achat de 100 euros.

Car malgré ses dires, la direction de PSA, comme d'ailleurs celles de Renault, Toyota et tant d'autres entreprises, pratique journalièrement la chasse aux malades.

Et c'est bien ça, le vrai scandale : quand les patrons se soucient de la santé, c'est de celle de leurs profits, même aux dépens de celle de leurs salariés.

Correspondant LO

• Saint-Gobain-Desjonquères – Sucy-en-Brie (Val-de-Marne)

# Abus d'intérim

**À Saint-Gobain-Desjonquères (SGD) – usine de Sucy-en-Brie qui fabrique des flacons pour la pharmacie – le recours au travail intérimaire pendant l'été dépasse toutes les bornes. Les salariés en intérim sont considérés comme une réserve dans laquelle l'entreprise pioche au dernier moment, en fonction de ses besoins, mais aussi avec un sans-gêne impressionnant.**

Il n'est pas rare par exemple que le service du personnel appelle un jeune intérimaire pour le faire venir parfois à 4 heures du matin, et lui dise que finalement il n'y a pas besoin de lui et qu'il peut aller se recoucher. Mais que demain peut-être... À un autre, on explique qu'il n'y aura pas besoin de lui pendant quinze jours et qu'il peut chercher une mission dans une autre entreprise, mais on le rappelle trois jours plus tard, en insistant pour qu'il abandonne son éventuelle autre mission.

Dans cette usine qui tourne en permanence, 24 heures sur 24, le temps de travail est calculé sur la base de cinq équipes, avec un planning compliqué mais précis pour les jours de repos. Par contre, pour les intérimaires, le planning est décoratif. En fonction des besoins, on leur demande de venir en nuit quand ils sont du matin, en matinée quand

ils sont d'après-midi, et tout aussi facilement pendant leurs jours théoriques de congés.

En fait à SGD, où travaillent plus de 400 salariés, l'abus d'intérim est la règle toute l'année. L'usine tourne avec un nombre de salariés permanents inférieur à l'effectif théorique et il est fait appel à des intérimaires, au jour le jour, pour boucher les trous. L'entreprise s'est ainsi constitué, avec la complicité de quelques entreprises d'intérim, un pool d'intérimaires, compétents et connaissant bien les postes de travail de l'usine, auxquels elle fait appel irrégulièrement, en leur faisant miroiter l'embauche en CDI. Mais elle les fait lanterner des mois, voire des années, pour leur proposer parfois un CDD, ou leur indiquer le plus souvent qu'ils ne font pas l'affaire. Il est même arrivé de faire travailler des

intérimaires, semaine après semaine, sur la base de contrats de cinq jours.

L'entreprise aimerait bien, semble-t-il, développer encore ce système de travail « flexible » d'embauche

au jour le jour, sans s'embarasser de contrats de travail. Seuls des impératifs liés à la production, dans ce travail dangereux qui requiert une qualification pointue, limitent son recours à l'intérim.

Et aussi le fait que certains intérimaires, lassés des promesses bidons de la direction, finissent par refuser les missions d'intérim à SGD Sucy.

Correspondant LO

## Le recours au travail intérimaire : toujours plus

Le ministère du Travail a récemment publié ses chiffres concernant le travail en intérim. Ils sont éloquentes : l'emploi intérimaire a augmenté de près de 10 % au premier trimestre 2007. Il y avait 677 100 salariés employés en intérim fin mars 2007, soit 60 300 de plus qu'au 31 décembre 2006. Et ce « rebond exceptionnel », comme le qualifie le rapport, s'observe dans tous les secteurs, en particulier dans l'industrie, à commencer par l'automobile ou le secteur agro-alimentaire, et dans le bâtiment.

Autrement dit, les patrons recourent de plus en plus fréquemment à cette forme de travail, plutôt que d'embaucher des salariés en fixe. L'intérim leur permet une flexibilité maximum, sur le dos des salariés, qui travaillent en fonction

du bon vouloir des patrons et de leurs carnets de commande, et donc avec des salaires souvent très irréguliers. Bien sûr, ils ne peuvent organiser ni leur vie personnelle ni leur vie de famille, la pratique étant d'appeler au téléphone l'intérimaire la veille pour le

lendemain. Et de le remercier aussi facilement.

Il y a longtemps que le travail intérimaire ne se limite plus au remplacement des personnels en maladie. Son développement est un vrai recul pour l'ensemble des salariés.

R.P.



• CRSF (Banque Postale) – Bordeaux

## Plus de travail et pas d'embauche

**Une des raisons invoquées pour la création de la Banque Postale au 1<sup>er</sup> janvier 2006 était, pour rajeunir la clientèle, de mettre en place des crédits immobiliers sans épargne préalable dans un premier temps, puis ensuite instaurer des prêts à la consommation. Un service phare, avec les moyens à la hauteur des ambitions de la Banque Postale ? Même pas !**

Si la Banque Postale avoue déjà en 2006 des gains de productivité en hausse de 25 % dans le secteur des crédits, et un montant de ces prêts immobiliers de plus de cinq milliards d'euros pour 85 700 emprunteurs, elle se garde

bien d'embaucher, appliquant sa politique de restructuration et de suppressions d'emplois tous azimuts.

Au CRSF (Centre régional des services financiers, ex-Chèques postaux) de Bordeaux, cette politique entraîne chaque année la suppression de 50 postes.

Le service Crédits, lui, pointe à 40 employés depuis 2003, sans aucun apport de personnel malgré une hausse de charge de travail de 25 % depuis 2006.

Ce service ne peut pas fonctionner sans un renfort permanent de 5 à 10 personnes. Alors on colmate comme on peut avec du personnel d'autres services, au détriment

de la gestion courante des comptes, avec des CDD que l'on doit reformer à chaque nouvelle vague d'embauche puisqu'ils ne sont pas gardés, avec des intérimaires. Certains directeurs ou cadres ont même retroussé les manches pour venir préparer quelques dossiers !

Des heures supplémentaires ont été proposées, qui n'ont pas remporté un grand succès auprès des agents ! En effet elles sont rétribuées à l'indice 392, alors que la plupart des agents y travaillant sont souvent à un indice bien supérieur. Les agents qui font ces heures supplémentaires demandent alors à juste titre à les récupérer, et du coup ça

coince et le service Crédits est enfoncé pratiquement toute l'année. L'objectif de toute cette course est d'être prêts en septembre pour un nouveau challenge de crédits qui débute : La Poste l'appelle « Turbo 4 »... rien que ça !

Pour le personnel, cela signifie stress et conditions de travail dégradées ; pour les usagers, tension et inquiétude pour leurs dossiers d'emprunts qui prennent du retard. Mais la direction du CRSF persiste et signe, et refuse d'embaucher. Les raisons ? En 2008, de vastes projets de restructuration sont prévus, avec de nombreuses suppressions de centres, d'emplois et de postes. Ainsi

au centre de Bordeaux plusieurs services spécialisés pourraient disparaître : successions, épargne Bourse, crédit (plus de 120 agents), ainsi que tous les services de production (plus de 200 agents) qui devraient être touchés.

La Banque Postale veut, entre 2008 et 2010, réduire l'effectif global de 25 %. Toujours plus d'activités, avec moins de personnel à payer et de structures à entretenir, c'est le rêve de la Banque Postale pour faire plus de bénéfices.

Il faut inverser la vapeur et exiger le maintien de tous les centres, et surtout de tous les emplois.

Correspondant LO

# Un géant du privé constitué avec l'argent public

La fusion de Gaz de France et du groupe Suez est désormais en marche. C'est « la naissance d'un géant français de l'énergie » a déclaré à ce propos Claude Guéant, le secrétaire général de l'Élysée. Nombre de commentateurs se félicitent de la naissance du nouveau groupe : GDF-Suez sera le premier groupe distributeur gazier en Europe et une des plus grosses entreprises énergétiques mondiales, « le leader mondial du gaz naturel liquéfié ». Ainsi nous dit-on, dans la concurrence mondiale, « la France sera bien placée ». Mais qui donc sera bien placé ?

Pendant des décennies, les deux entreprises nationalisées EDF et GDF fonctionnaient de concert et c'est dans ce cadre qu'ont été effectués les plus gros investissements pour équiper le pays, tant en centrales électriques qu'en équipements de transport gazier et de réseaux de distribution. Mais EDF et GDF ont été séparées, au nom de la nécessité de la concurrence et en fait, malgré les dénégations des gouvernements successifs et y compris de Sarkozy lorsqu'il était ministre de l'Économie, pour en permettre la privatisa-

tion.

Cette prétendue nécessité de la concurrence ne fait que cacher, bien mal d'ailleurs, les appétits de gros groupes capitalistes à la recherche d'entreprises susceptibles de rapporter rapidement du profit. Le groupe Suez est du nombre et ses bonnes relations avec le gouvernement français lui ont permis d'avoir son soutien lorsque le groupe italien ENEL (l'ancienne compagnie nationale d'électricité italienne, privatisée elle aussi) a voulu racheter GDF. La fusion de GDF avec Suez a alors été présentée comme une réponse « stratégique » pour la constitution d'un pôle « français » de l'énergie... alors que la nationalité de telles multinationales n'a plus grand sens, Suez étant d'ailleurs un groupe à capitaux en grande partie franco-belges.

Cette fusion est en réalité un cadeau de l'entreprise publique GDF à Suez. Suez a d'ailleurs l'habitude de prospérer grâce à l'argent public. Nationalisé en 1982, le trust a été reprivé en 1987, se remplumant au passage puis fusionne avec la Lyonnaise des Eaux, l'une des sociétés qui pompe l'argent public

par les biais des concessions publiques sur l'eau. Et l'une des sociétés du groupe, Electabel, a acheté, à prix bradés, les centrales hydroélectriques de la Compagnie Nationale du Rhône.

Une des raisons qui a retardé la fusion avec GDF, c'est que les actionnaires de Suez réclamaient, compte tenu de l'inégalité des tailles des deux sociétés, une « compensation » en leur faveur de plusieurs milliards d'euros, ce que le gouvernement n'a pas osé leur accorder.

Pour résoudre ce dilemme, les dirigeants de Suez se sont livrés à une comédie : ils se sont officiellement séparés des deux tiers de leur activité « environnement » (l'eau notamment), tout en en gardant le contrôle. Cette opération a aussi l'avantage de permettre à Sarkozy de sauver un peu la face, lui qui avait promis que GDF ne serait pas nationalisé. Avec ce montage financier l'État français conservera en effet un tiers du capital de la nouvelle société GDF-Suez, (contre près de 80 % dans GDF) et donc une minorité de blocage. Mais en quoi cela est-il une garantie pour les consommateurs, on se le demande quand on voit la



complaisance du gouvernement envers un groupe comme Suez.

En fait c'est évidemment la direction de Suez, dont le PDG va devenir PDG de GDF-Suez, qui va diriger.

Et qu'en sera-t-il des tarifs du gaz et de l'électricité ? En principe c'est toujours l'État qui fixe les prix, au moins jusqu'en 2010. Mais, on le sait, ni l'État, ni Bruxelles, ni GDF ni EDF ne veulent que cette situation s'éternise. A quoi va s'ajouter la pression des actionnaires de

Suez. Alors on peut parier que dans quelques mois ou dans quelques années, les prix vont grimper, sans doute bien plus qu'ils n'ont commencé à le faire depuis quelques années déjà.

Car toute la finalité de l'opération est bien de nourrir les profits de gros capitaux au gros appétit. Le nouveau géant est surtout un superprédateur destiné à se nourrir au détriment des usagers, et des travailleurs qu'il emploie. Ceux de GDF le payeront aussi.

André VICTOR

## • La circulaire Darcos sur le « forfait communal »

# Un nouveau cadeau à l'école privée

Après l'annulation d'un premier texte par le Conseil d'État en juin dernier, une nouvelle circulaire envoyée aux préfets et rétablissant le « forfait communal » au bénéfice des écoles privées devait être publiée le 6 septembre. Il s'agit de l'obligation pour les maires de financer la scolarisation dans les écoles privées des enfants habitant leur commune, même lorsqu'ils choisissent une école privée située dans une autre commune.

En décembre 2005, la publication du décret d'application de cette mesure qui découle de la loi de décentralisation d'août 2004, avait entraîné les protestations de nombreux maires, de petites communes en particulier. Des associations, comme le Comité national d'action laïque, s'étaient mobilisées pour son abrogation et avaient obtenu le report de la mesure. À juste titre.

Jusqu'à cette date en effet, les communes payaient une somme forfaitaire annuelle d'environ 200 à 300 euros par élève résidant dans la ville, qu'il soit du public ou du privé.

L'obligation de financer également les enfants de la commune scolarisés dans une école située dans une autre commune, même lorsqu'il s'agit d'une école privée, entraîne une dépense supplémentaire considérable. Un maire d'une commune du Nord signalait ainsi que cette mesure pourrait coûter une somme représentant 5 % du budget communal, et donc entraîner une hausse des impôts locaux.

Ce texte constitue en fait une nouvelle pompe à finances publiques pour l'enseignement privé. L'affaire est intéressante, en particulier pour l'enseignement catholique qui représente 90 % de l'enseignement privé. Un tiers de ses 550 000 écoliers étant scolarisés en dehors de leur commune de résidence, il récupère avec ce forfait communal une somme estimée entre 36 et 55 millions d'euros.

La nouvelle circulaire précise que la loi n'impose pas aux communes « une charge plus importante pour le financement des écoles privées que pour celui des écoles publiques » puisque la somme doit être versée par

enfant scolarisé en dehors de sa commune de résidence, que ce soit dans le public ou dans le privé. Cette précision cherche à masquer l'injustice derrière une prétendue « égalité », mais elle ne suffira pas à convaincre les maires qui devront prélever sur

les caisses publiques une somme supplémentaire pour l'école privée.

Une mesure s'ajoutant à une autre, ce sont de plus en plus de fonds publics qui vont ainsi vers l'école privée, alors que le financement de l'école publique est

de plus en plus insuffisant. Qu'elles viennent de l'État ou des collectivités locales, ces subventions n'ont pas lieu d'être. L'argent public pour l'école publique !

Aline RETESSE

## Conte de rentrée, mécomptes dans l'Éducation nationale

Pour 500 000 euros de coût d'impression et d'envoi, Sarkozy vient d'écrire à 850 000 enseignants qui recevront, en ces jours de rentrée placée sous l'auspice des réductions de postes et de fermetures de classes, une lettre signée – sinon écrite – de sa propre main.

Entre envolées lyriques et déclarations creuses, l'Humanisme, la Renaissance et leurs majuscules sont convoqués aux côtés de la « culture générale » – qui doit être une préoccupation constante – pour lancer un appel vibrant à la « Renaissance intellectuelle,

morale et artistique ».

À part ce bavardage, les trente-deux pages présidentielles mentionnent tout de même qu'« il ne s'agit pas [...] d'alourdir encore les horaires d'enseignement [...], d'ajouter encore des enseignements nouveaux à une liste déjà trop longue, [...] au contraire, de redonner à nos enfants le temps de vivre, de respirer ». Il s'agit donc bien de réduire les matières, les options, les heures de cours. Au menu également figure la remise en cause du collège et de la carte scolaire.

Et Sarkozy de parler de

« l'école que j'appelle de mes vœux, où la priorité sera accordée à la qualité sur la quantité, où il y aura moins d'heures de cours », dans laquelle « les enseignants, les professeurs seront moins nombreux ». En fait de « Refondation de l'école », c'est bien toujours le plan d'économies sur les services publics et, pour commencer, les 11 000 suppressions de postes décidées dans l'éducation que l'on trouve derrière la prose ronflante de Sarkozy.

Viviane LAFFONT